

 CLERMONT-FERRAND CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE	Profil de poste IPA SAS PSY 63	
	Date de diffusion : janvier 2026	Page 1 sur 3

Libellé de la fiche métier de rattachement : Infirmier(ière) en soins généraux

<http://www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr>

Code métier : 05C10

IDENTIFICATION DU POSTE

N° de poste de travail (renseigné par la DRH) :

Grade : Auxiliaires médicaux en pratique avancée

Quotité de travail : 100%

Horaires et jours travaillés : Planning en repos fixe. 12H par jour du lundi au vendredi.

Responsables administratifs :

Direction du site de psychiatrie : Mme Aude VALERY

Cadre administratif de pôle : M. Jean-François BERNET

Responsables hiérarchiques :

Cadre de Santé :

Cadre Supérieur de Santé : M. Yannice PLANCHON-GOURLLOT

Direction des soins : M. Vincent PARRAIN

PRESENTATION DU SERVICE/POLE :

Le pôle de psychiatrie propose une offre de soins pour les enfants, adolescents, adultes et personnes âgées. Il se dote d'une filière psychiatrique du Service d'Accès aux Soins (SAS Psy) au sein du département du Puy-de-Dôme (63) sous la coordination des SAS des départements concernés.

Cette filière vise à garantir une réponse dans les 24 - 48h, coordonnée et territorialisée aux situations de soins non programmés de psychiatrie adulte et de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, en lien étroit avec les établissements partenaires, les professionnels libéraux, les équipes mobiles de crise, les CMP et les acteurs de premier recours.

L'activité du Service d'Accès aux Soins en psychiatrie repose très largement sur une intervention téléphonique, qui constitue le premier mode de contact avec les patients, leurs proches ou les partenaires. Cette modalité d'évaluation présente des particularités fortes : elle s'effectue sans accès direct aux éléments d'observation clinique, sans perception de la communication non verbale et sans possibilité d'apprécier immédiatement l'état psychomoteur, l'hygiène, la posture ou l'expression physique de l'émotion du patient. Dans ce contexte, l'entretien téléphonique en psychiatrie requiert des compétences spécifiques, distinctes de l'entretien clinique en présentiel et mobilise des aptitudes professionnelles renforcées.

Les objectifs du SAS Psy 63 sont :

- De positionner un IDE expérimenté en santé mentale au niveau de la régulation, capable de qualifier, orienter et coordonner les demandes à visée psychiatrique reçues via le 15.
- D'évaluer et d'orienter de la façon la plus adéquate les appelants au regard de l'offre de soins non programmés (SNP).
- De limiter les passages aux urgences généralistes et psychiatriques soit en permettant un espace de désescalade et d'évitement de l'hospitalisation par l'écoute et la réassurance assurée par des professionnels formés, soit en proposant une prise en soins non immédiate en ambulatoire.

Rédacteur : Y PLANCHON-GOURLLOT FFCSS Psychiatrie / Dr Fabien BOURLLOT - Psychiatre Le : 13/01/2026	Relecture CSS/DS : M Vincent PARRAIN Le : 13/01/2026	Validation Coordinatrice Générale des soins Le :
---	---	---

 CLERMONT-FERRAND CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE	Profil de poste IPA SAS PSY 63	
	Date de diffusion : janvier 2026	Page 2 sur 3

DEFINITION DU POSTE

L'Infirmier(ère) en Pratique Avancée exerçant au sein d'un Service d'Accès aux Soins en psychiatrie assure une évaluation clinique approfondie, une régulation avancée et une prise de décision clinique élargie dans le cadre de situations souvent urgentes, complexes et marquées par l'expression de troubles psychiques aigus. Il/elle intervient en complémentarité du médecin psychiatre et en appui direct des équipes du SAMU et infirmières, afin d'améliorer la pertinence des orientations, la fluidité du parcours patient et la sécurité des prises en charge. Dans son positionnement l'IPA apporte une expertise clinique avancée permettant d'améliorer la pertinence des orientations, de réduire les passages inappropriés aux urgences, de sécuriser la prise en charge des troubles psychotiques et d'offrir une régulation téléphonique de haut niveau, là où l'IDE assure une évaluation initiale et une régulation de premier recours.

FONCTIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES

- **Évaluation clinique avancée**

- Conduire des entretiens cliniques complexes, souvent à distance.
- Réaliser une analyse sémiologique fine.
- Évaluer le risque auto-agressif, hétéro-agressif ou de rupture de soins.
- Identifier les situations nécessitant une intervention médicale urgente.

- **Régulation téléphonique de niveau expert**

- Conduire des entretiens téléphoniques structurés, orientés diagnostic.
- Repérer les signes de décompensation psychique à distance.
- Analyser le discours, la cohérence, le registre émotionnel, les éléments de dangerosité.
- Décider d'une orientation adaptée.
- Soutenir les proches dans la gestion de la crise.

- **Prise de décision clinique élargie**

- Proposer un plan de soins initial en lien avec le psychiatre et en s'appuyant sur le plan de prévention partagé.
- Organiser un suivi rapproché des situations complexes ou instables.

- **Coordination et interface**

- Assurer le lien entre SAS-psy, le SAMU, les secteurs d'hospitalisation conventionnels, les équipes de secteur ou CMP, HDJ.
- Participer à la fluidification des parcours et à la réduction des passages inappropriés aux urgences.
- Soutenir les IDE dans les situations cliniques difficiles.

- **Contribution à la qualité et à la formation**

- Participer à l'analyse des pratiques professionnelles (APP).
- Contribuer à la formation interne.
- Participer à l'amélioration continue des protocoles.

Rédacteur : Y PLANCHON-GOURLLOT FFCSS Psychiatrie / Dr Fabien BOURLOT - Psychiatre Le : 13/01/2026	Relecture CSS/DS : M Vincent PARRAIN Le : 13/01/2026	Validation Coordinatrice Générale des soins Le :
--	---	---

 CLERMONT-FERRAND CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE	Profil de poste IPA SAS PSY 63	
	Date de diffusion : janvier 2026	Page 3 sur 3

COMPETENCES REQUISES

Il est attendu que l'IPA soit capable de:

- Analyser et évaluer les situations cliniques des patients confiés et maîtriser les outils d'évaluation cliniques validés.
- Participer à des prises de décisions complexes dans le domaine des soins, dans le respect du droit du patient, de l'éthique professionnelle et du code de déontologie de la profession.
- Evaluer, renouveler et adapter les prescriptions dans son domaine de compétence.
- Renseigner le dossier patient et assurer la traçabilité complète et précise
- Collaborer au sein d'une équipe pluridisciplinaire dans le respect de son domaine de compétence.
- Savoir utiliser les outils d'évaluation des pratiques professionnelles.
- Mener des travaux de recherche.
- Former et tutorer des professionnels de santé.
- Maîtriser l'outil informatique.
- Connaissance du réseau et des offres de soins de la région Auvergne-Rhône Alpes

DIPLOMES OU EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Niveau I : Bac + 5, grade Master, diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée

RELATIONS PROFESSIONNELLES FREQUENTES

Psychiatrie et équipes médicales

Equipes soignantes des unités du pôle de psychiatrie

Equipes de fonctions supports (DSN...)

Direction de soins

Direction de garde

Direction du site de psychiatrie

APTITUDES PERSONNELLES :

- Expertise en sémiologie psychiatrique avancée.
- Maîtrise des modèles psychopathologiques et des troubles psychiques.
- Capacité à conduire des entretiens complexes, à distance.
- Aptitude à prendre des décisions cliniques dans l'incertitude et en situation de tension.
- Capacité à contenir la crise et à maintenir un cadre thérapeutique au téléphone.
- Leadership clinique et soutien aux équipes.
- Maîtrise de soi (cela peut être considéré comme de la tenue professionnelle)

TENUE PROFESSIONNELLE :

- Port d'une tenue professionnelle complète et propre (pantalon + tunique à manche courte).
- Port du badge unique du CHU.
- Port d'une paire de chaussure fermée avec maintien de cheville type basket.
- Cheveux courts ou attachés.
- Les ongles doivent être courts et sans vernis, ni bijoux d'ongles.
- Aucun port de bijou type montre, bracelet, gourmette, bagues, chaîne autour du cou.
- Absence de signes visibles religieux ostentatoires.

Des activités complémentaires peuvent être confiées en fonction des besoins de l'institution

Le profil de poste peut être sujet à modifications afin d'être adapté aux évolutions des organisations dans le cadre d'une meilleure prise en charge des patients.

Rédacteur : Y PLANCHON-GOURLLOT FFCSS Psychiatrie / Dr Fabien BOURLOT - Psychiatre Le : 13/01/2026	Relecture CSS/DS : M Vincent PARRAIN Le : 13/01/2026	Validation Coordinatrice Générale des soins Le :
--	---	---

Tout document papier n'est qu'une copie, la version applicable est la version électronique